



Bourg d'Oisans

Le 9 novembre 2019

Madame Elisabeth BORNE
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel du Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS

Madame la Ministre

Le projet du SCOT de l'Oisans élaboré par les élus de la Communauté de Communes a suscité et continue de susciter de nombreuses oppositions de la part des habitants des 19 communes de l'Oisans.

Ce projet prévoit 3 UTN « Immobilières » (Huez + 4600 lits, Les Deux Alpes + 4500 lits, Vaujany + 950 lits) ainsi qu'une liaison câblée de 5 km entre Huez et Les 2 Alpes. Le tout, d'après les initiateurs, devrait augmenter de 30% le nombre de skieurs.

En date du 11 juillet 2019, les commissaires enquêteurs ont globalement donné un avis défavorable au SCOT de l'Oisans et émettent de nombreuses réserves sur le projet de liaison Alpe Huez - les 2 Alpes.

Ayant le sentiment que des élus, membres de la Communauté de communes, ne voudront pas respecter l'avis des commissaires enquêteurs, **des habitants opposés au projet de liaison Alpes d'Huez – Les 2 Alpes ont créé un collectif qui comprend, au 1^{er} Septembre, 87 membres.**

Début septembre, notre collectif a rédigé une pétition (au verso) qui a recueilli, à ce jour, 1200 signatures. Nous avons le soutien de France Nature Environnement et de Mountain Wilderness.

Nous vous transmettons la lettre que nous avons envoyée au préfet de l'Isère en vous ajoutant un argument sur lequel nous n'avons peut-être pas assez insisté :

La vallée de la Romanche, en amont des deux grandes stations de l'Oisans est une vallée très étroite et encaissée où se cumulent déjà de nombreux risques naturels et difficultés de circulation depuis Grenoble particulièrement :

- **Ralentissement important dans les périodes d'affluence avant le site chimique de Jarrie** et l'auto pont qui le côtoie car la préfecture de l'Isère a fait installer un feu de régulation parce qu'elle ne veut pas qu'il y ait trop de voitures sur le pont en cas d'accident industriel.
- **Bouchons au rondpoint de Vizille** qui va parfois jusqu'à l'arrêt interminable des voitures
- **Eboulements fréquents dans toute cette vallée entre Vizille et La Grave** tenant à la fois aux pentes très fortes et à la nature du terrain (conséquences aggravées sur la circulation par l'étroitesse de la vallée.) **Quelques exemples :**
 - **L'été dernier :** glissement de terrain entre La Grave et le barrage du Chambon par miracle pas de victime
 - **Il y a deux ans :** gros problème au tunnel du Chambon (Route Grenoble – Briançon bloqué pendant des mois).
 - **Chutes de rochers répétées** à l'entrée du tunnel avant le Frenay d'Oisans, près des gorges de l'Infernet.
 - **Surveillance par des capteurs de la falaise** verticale à la sortie du tunnel des Commères, peu après Bourg d'Oisans
 - **Coulée de boue** fréquente à l'approche du site de Rochetaillée

Tout ceci n'est pas pour faire du catastrophisme, mais pour vous expliquer que ce serait un non sens écologique de vouloir attirer « 30% de clientèle en plus » dans cette vallée déjà saturée. Si tant est que cette prévision soit réaliste !

Au contraire, cela pourrait se retourner contre les stations de l'Oisans.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que vous nous soutiendrez dans notre action pour refuser ce SCOT (projets immobiliers et liaison câblée) et œuvrer pour un développement raisonnable et équilibré entre stations et hameaux de nos montagnes, respectueux de la nature et de tous les habitants.

Nous vous prions d'accepter, Madame la ministre, nos respectueuses salutations.

**Pour Le Collectif « Non à la liaison Alpe d'Huez – Deux Alpes »
Sylviane VIAL**

Vous pouvez nous contacter : non-au-telepherique@hotmail.com

Pièce jointe : lettre au préfet de l'Isère